

Déclaration de démarchage



Conformément à l'arrêté municipal n°22 du 9 mai 2025

, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie 15 jours avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Déclarant

Dénomination sociale	COURTIER EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE		
Numéro SIREN	50106935500045		
Adresse :	N° 5 Rue Baud de la Bèze	Ville ST-DIZIER	ICES-NET2
Nom	CHONPRET	Prénom	Delphine
Date de naissance	22/07/76	Lieu de naissance	ST-DIZIER
Téléphone Portable :	0989217955	: et/ou	

Démarchage

Objet du démarchage	Ventes de contrats d'énergie ENGIE		
Période :	Du 02/02	au 28/02/26	inclus

Démarcheurs

Nom et prénom	Laval	Numéro de téléphone	Alexandre
N° immatriculation du véhicule	GN-324-KT	Secteur	centre-ville

Nom et prénom	MENTREL	Numéro de téléphone	Valentino
N° immatriculation du véhicule	11	Secteur	"

Nom et prénom	BURGUIN	Numéro de téléphone	Noah
N° immatriculation du véhicule	11	Secteur	11

Nom et prénom	Soufi	Numéro de téléphone	Walid
N° immatriculation du véhicule	11	Secteur	11

Observations

le 19/01/26

groupement de

Agence Saint-Dizier
2 place Aristide Briand - 52100 SAINT-DIZIER
Tél. 03 25 06 92 32
Fax 03 25 06 92 33
Siret 510 001 155 0023 - APE 4618 Z
TVA Intra. FR 47 501 069 355

PO

Réervé Mairie de Bourgogne

Date : 20/01/2026
Cachet et signature
Le Maire,
Baptiste GUARDIA



Document à retourner à la mairie de Bourgogne au 5 rue des Ecoles ou par mail mairie@bourgogne.fr

